



## Sortie dégommage - Samedi 25 mars 2023

*organisée par le DS Club Révolution 55 et ouverte à tous*

### Visite de la journée : le musée de la Gendarmerie (Melun).

Après une collation chaude offerte au club (12 rue Petite, 77141 Vaudois-en-Brie) dès 9h30, le parcours débutera à 10h pour rallier le restaurant situé en forêt de Fontainebleau, par de charmantes petites routes de campagne, propices au réveil printanier de nos autos. Le déjeuner (menu au verso du présent bulletin) propose un vaste choix, qu'il faudra renseigner à l'inscription. L'après-midi sera consacrée à la **visite guidée** du musée de la Gendarmerie, à Melun. Fin de la sortie vers 16h30.

#### *Pourquoi aller visiter ce musée ?*

Beaucoup d'entre vous vont s'interroger sur cette destination : mais quelle mouche a donc piqué l'équipe en charge des sorties, cette année ? **Le musée de la Gendarmerie : quelle idée !**

Pourtant, cette institution possède une longue histoire qui, selon certains, débuterait à la fin du XIIe siècle avec la création des "sergents d'armes". D'autres estiment qu'elle a pris son essor au XIVE siècle durant la Guerre de Cent ans. Ses premiers ancêtres sont la Connétablie de France et la Maréchaussée. Après la Révolution française, la Maréchaussée prend le nom de **Gendarmerie Nationale**.

Au travers de différentes collections, ces évolutions sont **expliquées et illustrées de manière concrète**, au fil des siècles : la maréchaussée, les deux empires, les deux guerres mondiales, la colonisation et la décolonisation, le temps des réformes, mai 68 et bien d'autres moments clés.

Le visiteur est plongé au cœur de l'histoire de cette institution, avec son lot d'anecdotes et de personnages. Rien ne manque au fil des collections, pas même les célèbres "**Gendarmes de St-Tropez**".

Dans ce musée installé à Melun et ouvert au public en 2015, **la plus grande vitrine suspendue** d'Europe, véritable prouesse technique de 8,50 m de haut, sur 2 m de large et 18 m de long, contient 44 mannequins retraçant l'évolution de l'uniforme et de l'équipement du gendarme. Elle constitue la colonne vertébrale du parcours de visite.

Les **actuelles missions spécifiques** de la Gendarmerie y sont également présentées : police judiciaire, sécurité routière, OPEX, gendarmeries et unités spécialisées actuelles.

**Durant la visite, nos autos seront garées sur le parvis du musée.**

**Tarif : 45 € par personne (adhérent du club et son conjoint) - 50€ (non adhérent du club), comprenant : collation du matin, déjeuner, visite guidée du musée (1h30).**

**Coupon-réponse à renvoyer pour le 15/3/2023 au DS Club Révolution 55, 12 rue Petite, 77141 Vaudois-en-Brie.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél portable : ..... Mél : .....

Véhicule (marque, modèle, année) : .....

Participera à la sortie de dégommage du 25 mars 2023 organisée par le DS Club Révolution 55 et reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la sortie, détaillé au verso du présent bulletin.

Nombre de participants adhérents du club : ..... x 45 € = .....

Nombre de participants non adhérents du club : ..... x 50 € = .....

Ci-joint mon règlement :  Chèque à l'ordre de "DS club Révolution 55"

Virement

Date : .....

Signature :

**TSVP →**

## REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE - SORTIE DEGOMMAGE 25 MARS 2023

### ART. 1 - DESIGNATION DE LA MANIFESTATION

La sortie est une manifestation regroupant des véhicules automobiles anciens contemporains de la Citroën DS, ainsi que des véhicules à caractère exceptionnel ou rare jusqu'en 1990.

### ART. 2 - ORGANISATEUR

L'organisateur est l'association DS Club révolution 55, association loi 1901 dont le siège est : 12 rue Petite - 77141 Vaudoy-en-Brie. Les participants déclarent accepter le présent règlement du simple fait de leur inscription.

### ART. 3 - VEHICULES ADMIS

Le DS Club révolution 55 se réserve le droit de refuser tout véhicule qu'il jugerait dangereux ou ne correspondant pas aux critères du présent règlement. Toute voiture sans documents légaux (carte grise, contrôle technique, assurance) sera refusée. Cette décision sera sans appel.

### ART. 4 - ENGAGEMENT

A chaque véhicule engagé doit correspondre un bulletin d'inscription. Tout changement de véhicule doit être signalé avant le départ à l'organisation, laquelle se réserve le droit de refuser ce changement si le nouveau véhicule ne correspond pas aux critères du règlement. Les bulletins d'inscription doivent être retournés avec le règlement correspondant, à l'ordre du "DS Club Révolution 55", pour le 15 mars 2023 (date de réception) ; chaque inscription reçue fera l'objet d'un accusé de réception envoyé par courriel de la part de l'organisation. Tout désistement non signalé au moins 7 jours calendaires avant la date de la sortie ne pourra pas être remboursé.

### ART. 5 - PUBLICITE COMMUNICATION

Aucune publicité, communication, etc. ne pourra se faire sans l'accord au préalable de l'organisateur. Les équipages acceptent toute photographie, film, enregistrement vocal par l'organisateur ou tout organisme accrédité dans le cadre de cette manifestation. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur voiture et de leur voix par le DS Club Révolution 55 sur tous supports papiers, numérique, vidéo, etc., sans limitation de durée.

### ART. 6 - OBLIGATIONS GENERALES

Dans le cadre de cette manifestation, les équipages devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des différentes villes traversées, aux prescriptions du présent règlement. Un contrôle des papiers du véhicule engagé ainsi que du permis de conduire, pourra être effectué avant le départ, dans la bonne humeur.

### ART. 7 - RECLAMATIONS

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, de la bonne humeur et de la courtoisie, chacun s'engage à adhérer au présent règlement et accepte en conséquence les décisions de l'organisateur.

### ART. 8 - REGLEMENTATION ET ASSURANCES

Tout véhicule devra être couvert par une assurance en cours de validité, posséder un certificat d'immatriculation ou titre de circulation, avoir un contrôle technique valide ou l'équivalent pour les véhicules étrangers. Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire avec le véhicule présenté. Chaque participant déclare faire son affaire de toute panne ou avarie survenant sur le véhicule qu'il a engagé durant cette manifestation.

La responsabilité du DS Club révolution 55 ne saurait être engagée d'aucune sorte pour les dommages que les participants pourraient occasionner ou subir au cours de cette rencontre.

-----0000000000-----

## *Menu : indiquer les choix retenus en fin de chaque ligne*

**Apéritif :** Kir : ..... ou Jus de fruit : ..... Amuse-bouche

**Entrée :** Flan d'asperges aux écrevisses : .....

**ou :** Demi-camembert sur lit de salade et lard : .....

**ou :** Œuf mayonnaise au piment d'Espelette : .....

**Plat :** Andouillette 5A : .....

**ou :** Filet de lieu noir en croûte d'herbe : .....

**ou :** Filet mignon de porc au poivre vert : .....

**Dessert :** Panacotta maison : .....

**ou :** Mousse au chocolat maison : .....

**ou :** Tarte normande : .....

**Café**